



COMPTE RENDU DE LA REUNION COMMISSION VIE PARTICIPATIVE ET VIE QUOTIDIENNE

Mardi 28 mai 2019 - Réunion de quartier N°1

(Rue de Besançon - Route de Fraisans - Place Michel Vautrot - Rue des Minerais -Rue du Cimetière)

Ordre du jour :

- Introduction de M. Durant Grégoire
- Présentation de la démarche vie participative, vie quotidienne
- Point sur le retour de l'enquête
- Débat
- Divers

INTRODUCTION DE M. Durant Grégoire

Les rencontres avec les habitants des quartiers est un moment important. C'est une nouvelle démarche et une volonté du nouveau conseil municipal. Associer la population est important car ils sont les usagers des services, des espaces publics, etc, ... au quotidien. Il faut aussi se projeter afin de planifier les actions, les projets sur le court, moyen et long terme. Il est judicieux d'élaborer un contrat de plan qui permet d'avoir cette vision du développement de la commune tout en y incluant la perspective budgétaire. M. Lahaxe dans le cadre de sa délégation a en charge l'animation et l'écriture du programme pluriannuel. M. Durant remercie tous les participants.

Monsieur Lahaxe présente la démarche vie participative et vie quotidienne.

PRESENTATION DE LA DEMARCHE VIE PARTICIPATIVE, VIE QUOTIDIENNE

- Une nouvelle forme de gestion avec la mise en œuvre d'un schéma de développement à court, moyen et long terme.
- Renforcer le lien avec les habitants-es et les élus-es
- Une méthodologie avec des outils d'animation (les réunions, les activités et projets participatifs, les commissions, ...).

Mise en œuvre sur deux niveaux :

1- Technique et administratif :

- Une enquête qui a été réalisée en février 2019.
- M. Lahaxe a assisté aux différentes commissions municipales. Il en a fait ressortir un certain nombre d'actions participatives (des chantiers et activités). Une synthèse des actions est en cours d'élaboration ainsi que des projets dans le cadre du contrat de plan.
- Elaboration du programme pluriannuel qui fera apparaître le schéma de développement de la commune ainsi que la perspective budgétaire.

2- L'animation de proximité :

- Les rencontres de quartier qui ont pour objectifs d'échanger sur les différentes compétences de la commune avec les habitants. De prendre en compte les remarques qu'elles soient positives ou négatives. Ces rencontres permettront ensuite de travailler en partenariat avec les habitants des quartiers concernés pour des aménagements ou actions diverses.
- Des animations de proximité (atelier participatif, chantier participatif, formation participative, etc,...). On pourra retrouver une synthèse des idées émises. Un calendrier sera élaboré pour la rentrée de septembre 2019.

RETOUR ENQUETE

- 61 réponses (19 jeunes et 31 adultes). Ce qui représente un retour de l'ordre de 10%. Ce qui reste dans la moyenne.
- Trois axes dominants : Amélioration des modes de déplacements et sécurité – Amélioration du cadre de vie – Démarche participative. On trouve ensuite la mise en place d'équipements nouveaux – la jeunesse et



les seniors. On peut retrouver le contenu de l'enquête sur le site de la commune (vie participative et vie quotidienne).

M. Lahaxe précise également qu'il a été mis en place dans le cadre de la vie quotidienne la fiche signalation. Elle permet de signaler un problème ou effectuer une réclamation relative à la voirie, à la propreté, aux espaces verts, etc, ...Le document est disponible sur le site de la commune. Cette démarche permet d'avoir des échanges directement avec les personnes et surtout de les tenir informées de l'avancement de la démarche. M. Lahaxe précise qu'il a déjà plusieurs demandes en cours. Un registre est tenu à jour.

DEBAT

Le stationnement « Rue des Minerais »

- Il est abordé le problème des stationnements sur le trottoir à droite (en allant en direction des Minerais). Une information avait déjà été diffusée auprès des propriétaires et des locataires afin de les sensibiliser à la réglementation. On note que cette zone d'habitation comporte beaucoup de locataires. Il convient aux propriétaires bailleurs d'informer les locataires qu'il y a possibilité de stationner sur les parkings municipaux (il

est précisé que le parking du Crédit Agricole est privé) ou il convient aux propriétaires lors de travaux de construction ou de rénovation de prévoir des places de stationnements privées. Certaines réglementations d'urbanisme imposent maintenant cela. Il est noté que le même problème est constaté sur le parking (Place Flore). Les personnes immobilisent leur voiture 24h/24H et se faisant réduisent les emplacements en journée...

- Il est en prévision d'aménager les trottoirs en incluant des places de parking avec un léger chevauchement Trottoir/ route. Ce qui peut permettre également de réduire la vitesse. De l'autre côté de la route, il existe déjà un cheminement piéton. Celui-ci restera le cheminement piétonnier principal.
- Une personne précise que la commune n'a pas à payer des places de parking pour un stationnement permanent qui sera destiné en majorité aux locataires et propriétaires. Il est précisé que ce n'est pas du tout l'objectif et qu'il faut concevoir cet aménagement pour des personnes qui doivent s'arrêter afin d'utiliser un service public, se rendre chez un commerçant ou en arrêt dit « minute ».
- Il est proposé également de faire une étude en amont afin de connaître le parc locatif et de connaître le nombre de véhicules et ainsi connaître exactement le nombre de places privées se rattachant aux maisons et ou logements.
- L'étude sera présentée aux habitants de ce quartier afin d'étudier au mieux l'aspect sécuritaire et réglementaire de l'ensemble du projet avant démarrage.

La vitesse « Rue des Minerais »

On déplore encore trop souvent des automobilistes roulant vite en descendant (direction centre du village) ? Ce paramètre sera intégré à l'étude afin d'envisager un aménagement de type « rétrécissement » de la voirie ou autre dispositif. Choix à définir.

Le trottoir de droite en montant « En Direction des Minerais - juste avant le pont »

La haie déborde sur le trottoir est gêne le cheminement. Par ailleurs, la maladie a abimé des végétaux. Il y a la solution de tout ôter mais il faut sécuriser tout de suite avec une barrière ou autre système (comme il a été fait sur le trottoir d'en face, il y a quelques années). Il faut prendre également la problématique du talus qui jouxte les végétaux. Il va être procédé à la coupe en largeur et en hauteur des végétaux dans un premier temps. La question du revêtement de la route vers le pont a été également abordée (compétence du Conseil Départemental du Jura).

Divers

- Dommage que le feu d'artifice ne soit plus tiré. La source restait un cadre bucolique pour cette festivité. Il est précisé que le feu sera de nouveau tiré au mois de juin et qu'une réunion a été organisée par la commission vie participative début mai pour son organisation.
- Le marché reste une bonne idée qui développe la rencontre, les échanges. Faut-il le développer plus?

- Pourquoi ne pas programmer des rencontres musicales à la belle saison ? Il manque un lieu sur la commune où les gens pourraient se rencontrer.
- Il faudrait revoir et penser l'aménagement de la salle des jeunes autrement (connexion Wifi, canapé, ...). Les ados vivent à leur rythme sans trop être demandeur.
- Il est demandé ce qu'il est fait de la maison de M. Orsat. Il est précisé qu'une annonce avait été faite concernant sa vente. Une personne a répondu à l'offre.
- La maison éclusière : Un appel à projet a été lancé en avril par les voies navigables de France. Ce projet concerne plusieurs maisons éclusières sur le département. La commune a répondu à cet appel. Une étude est en cours. Elle s'orienterait vers l'aménagement de chambres d'hôtes avec une délégation de gestion. Le projet est à sa phase initiale et demande encore réflexion. Une consultation sera réalisée auprès de la population.
- M. Martin Rémy « Maire délégué de Petit Mercey » s'est présenté et a retracé l'historique et la fusion de la commune de Petit Mercey avec Dampierre.

Le rapporteur

M. Laurent Lahaxe